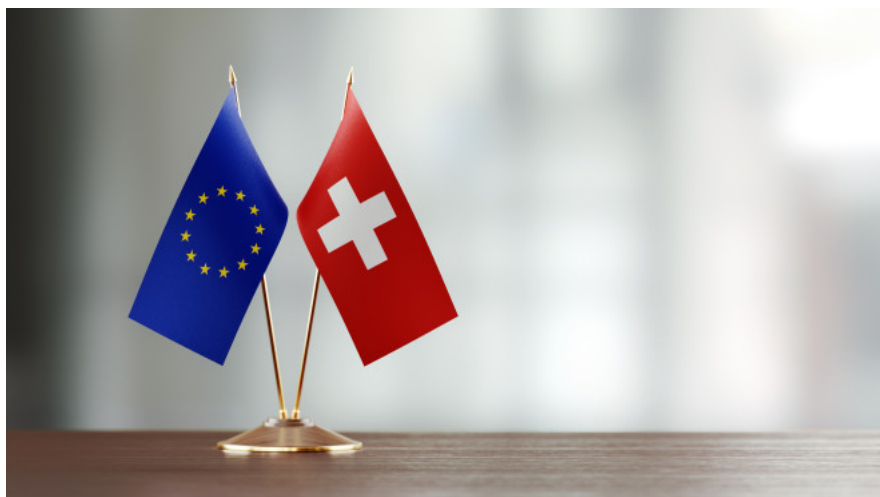




## **Contribution à l'élargissement: l'économie veut des progrès dans les négociations bilatérales**

Le Conseil fédéral a lancé aujourd'hui la procédure de consultation sur la mise en œuvre de la contribution à l'élargissement en faveur d'États membres de l'UE d'Europe centrale et orientale. Cette décision est juste, en termes de temps comme de contenu. L'économie demande cependant à voir des progrès dans les négociations en cours avec l'UE. La contribution à l'élargissement est essentielle dans ce contexte.

Depuis 2008, la Suisse a contribué à hauteur de 1,3 milliards de francs à différents projets visant à réduire les disparités économiques et sociales au sein de l'UE élargie. Il est aussi dans l'intérêt de la Suisse de maintenir cette contribution, notamment dans les domaines de la formation professionnelle et de la migration. Elle peut apporter son savoir-faire et participer ainsi à une évolution économique favorable, d'autant qu'il subsiste un fort potentiel de rattrapage économique dans les pays et domaines concernés. Cela profite également aux entreprises suisses.

### **L'économie attend de nouveaux progrès dans les négociations en cours**

L'économie s'impliquera dans la consultation sur la mise en œuvre d'une nouvelle tranche pour cette contribution à l'élargissement prolongée de dix ans à compter de 2018/19. En préparant la contribution à l'élargissement, la Suisse démontre non seulement sa volonté d'aider les pays d'Europe orientale ayant adhéré à l'UE, mais crée aussi un climat favorable aux négociations dans les trois domaines clés électricité, accès au marché et recherche. Des progrès sont également attendus

au regard de la reconnaissance d'équivalence pour les marchés financiers.  
Sachant l'importance du marché unique européen pour la Suisse, il convient de poursuivre activement les négociations.